



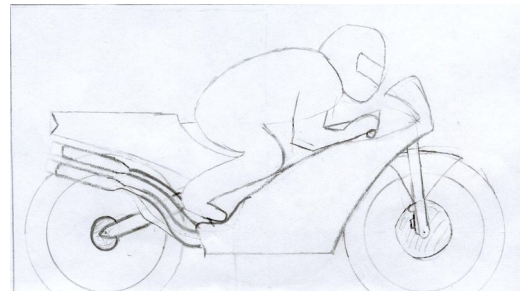
MOT 2.1.1

► Représentation du fonctionnement d'un objet technique.

A) Représentation du fonctionnement d'un objet technique

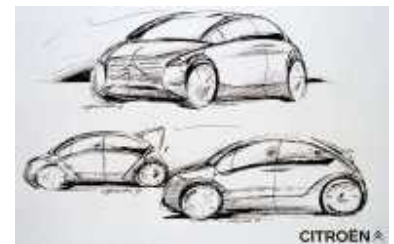
Pour imaginer, communiquer, comprendre, expliquer le fonctionnement d'un objet technique, pour le fabriquer, on a besoin de le représenter. La plupart de ces représentations graphiques sont définies par des règles précises (normes) communes à tous les techniciens.

1- LE CROQUIS



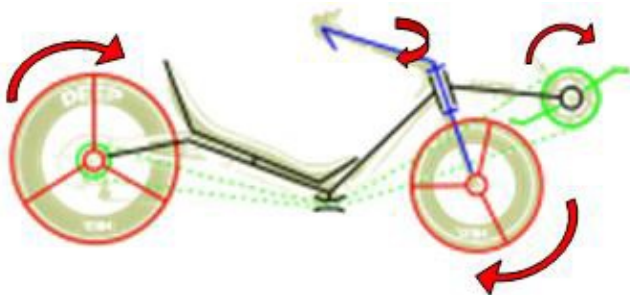
on appelle **croquis** la **représentation à main levée** d'un objet technique.

Il sert de **point de départ** à un dessin qui sera réalisé plus tard avec plus de précision.



2- LE SCHEMA

Pour **décrire le fonctionnement** de l'objet, il est souvent nécessaire d'utiliser des **schémas**.



Les schémas sont constitués de symboles normalisés (les normes sont des règles habituellement répandues)

En mécanique: on montre avec des **flèches** de direction, les différents **mouvements** possibles,

En électricité : on montre le circuit électrique avec les **liaisons** entre tous les composants ainsi que les **liaisons** entre éléments.

